



COMPÉTITIVITÉ

Stimuler l'innovation

Un label RSE pour les entreprises du Grand-Duché.

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR) a lancé en février dernier le label Entreprise Socialement Responsable – ESR pour accompagner les entreprises du Grand-Duché dans leur développement en matière de RSE. Par ce label, l'INDR désire offrir un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts à leurs salariés et au monde extérieur. Créé par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), l'INDR met à la disposition des entreprises un référentiel adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Ces recommandations devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE : social et égalité des chances professionnelles, gouvernance et environnement. L'INDR souhaite que les entreprises souscrivent à cette démarche dans le souci légitime d'obtenir un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation tout en répondant aux exigences du marché.

Si une entreprise luxembourgeoise est intéressée par le label, elle doit procéder à une auto-évaluation de son comportement en matière de responsabilité sociale en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR (www.indr.lu). L'Institut informera ensuite l'entreprise du résultat de cette auto-évaluation. Ensuite, soit elle est invitée à solliciter un audit par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action visant à parfaire ses performances pour suffire au référentiel. Un plan d'action qui peut être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR. ●

À lire aussi dans cette rubrique - **More in this section**

- 36 Pierre Gramegna, directeur de la Chambre du Luxembourg, et Robert Dennewald, président de la Fedil, apportent leur analyse sur la situation économique du pays.
Pierre Gramegna, Director of the Luxembourg Chamber, and Robert Dennewald, President of the FEDIL, analyse their country's economic situation.
- 45 Le secteur aérospatial au Luxembourg vit de grandes mutations. Une opportunité pour de nombreuses PME-PMI.
Luxembourg's aerospace sector is undergoing huge changes, creating opportunities for numerous SMEs/SMIs.
- 50 Sidérurgie, télécommunications, finance et événementiel, autant de secteurs de pointe dans lesquels excelle le pays.
Steelworks, telecommunications, finance and events... some of the country's key cutting-edge sectors.

COMPETITIVENESS

Stimulating innovation

The ESR label for companies in the Grand Duchy.

The Institut National pour le Développement Durable et la Responsabilité des Entreprises (INDR or National Institute for Sustainable Development and Corporate Responsibility) launched, in February this year, the Entreprise Socialement Responsable – ESR (Socially Responsible Company) label to support Luxembourg companies in their CSR development. Via this label, the INDR sets out to offer a tool to companies wishing to formalise their efforts in this domain, share their experiences, evolve within the community and communicate on their efforts to their employees and to the outside world. Created by the Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL or Union of Luxembourg Enterprises), the INDR provides companies with a frame of reference adapted to different sectors of activity as well as to company size. These recommendations should allow companies to find the right balance when weighing up their economic, social, societal and environmental imperatives, whilst meeting their expectations in terms of results.

The ESR label is based on the three pillars of the CSR model: social concerns and equality of professional opportunities, governance and environment. The INDR aspires for enterprises to adopt this label with the legitimate aim of obtaining a clear-cut competitive advantage and stimulating innovation whilst meeting market demands.

Any Luxembourg company interested in this label should proceed to self-evaluate its conduct in terms of social responsibility with the aid of the electronic tool intended for this purpose on the INDR web site (www.indr.lu). The Institute will then inform the company of the result of this self-evaluation. Next, it will either be invited to seek an audit by an approved expert in view of obtaining the label, or be sent an action plan aiming at improving its performance so that it can meet the criteria. This action plan may be implemented with the help of a professional duly authorised by the INDR. ●